



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1er février 2008**

Conseillers en exercice : 43

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :  
le 21 janvier 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 8 février 2008

**Subventions aux Centres Socioculturels et à l'Ensemble  
Socioculturel Niortais**

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume  
JUN - M. Paul SAMOYAU - M. Jacques LAMARQUE - Mme Jeanine BIMES - Mme  
Andrée CHAREYRE -

***Conseillers :***

M. Michel PAILLEY - M. Rémy LANDAIS - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith  
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Valérie  
UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - Mme Danièle  
GANDILLON - Mme Madeleine CHAIGNEAU - M. Amaury BREUILLE - M. Bernard  
JOURDAIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Michel GENDREAU - M. Joël RENOUX -  
M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Franck GIRAUD - Mme Françoise  
BILLY - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Claudie  
LAROCHE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

**Secrétaire de séance :** M. Guillaume JUN -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE  
- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN  
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

**Excusés :**

***Adjoints :***

M. Robert PLANTECOTE -

***Conseillers :***

M. Alain GARCIA - Mme Catherine DEGUERCY - Mlle Karen NALEM - Mme Françoise  
HALAT - Mme Christabelle CHOLLET - Mme Michelle LE FRIANT -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 1er février 2008**

DELIBERATION D20080017

**VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Subventions aux Centres Socioculturels et à l'Ensemble  
Socioculturel Niortais**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort affirme sa politique sociale et éducative par l'amélioration et la réhabilitation des quartiers et par un soutien logistique et financier des Centres Socioculturels.

Le projet politique de la Ville de Niort s'axe autour des principes suivants :

- La solidarité ;
- L'accessibilité pour tous aux services ;
- La participation active des habitants, à travers de nombreuses instances de vie participative ;
- L'ouverture vers l'extérieur.

Les conventions d'objectifs annuelles ou pluri annuelles entre la Ville de Niort, les centres socioculturels et l'Ensemble Socioculturel Niortais (ESN) ont pour objet d'accompagner et de soutenir les projets et activités de chacune de ces associations.

A ce titre, il est proposé le versement à chacune de ces associations d'une subvention imputée sur l'imputation 65 4221 6574, et dont le montant est précisé ci-après.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les conventions avec les Centres Socioculturels et l'ESN ;
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions :

- Centre socioculturel de Champclairot Champommier : 119 551 €
- Centre socioculturel de Part et d'autre : 203 744 €
- Centre socioculturel du Parc : 207 855 €
- Centre socioculturel de Souche : 140 893 €
- Ensemble Socioculturel Niortais : 380 577 €

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Le Maire de Niort

**Signé**

**Alain BAUDIN**